

INTENTIONS D'ORIENTATION :

Madame, Monsieur

Avant le conseil de classe, vous devez vous connecter à <https://educonnect.education.gouv.fr> pour choisir une voie d'orientation avant le **20 février 2024**

1) Connectez vous à Educonnect :



Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil

Représentant légal

Élève

2) Choisissez « Orientation », « Phase provisoire intention » puis saisir les intentions.



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

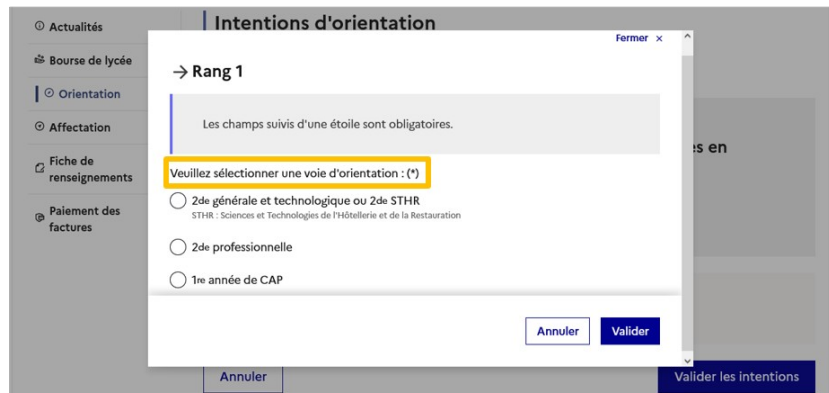
Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [ici](#).

Je saisis les intentions d'orientation

3) Indiquez vos choix d'orientation.



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Intentions d'orientation

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1e année de CAP

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Le Principal
Jean-Luc Macé



En cas de difficultés, le collège peut vous aider :
Par mél : ce.9741048w@ac-reunion.fr
Par téléphone : 02 62 34 88 56. Pour la SEGPA, demandez la directrice.